

CHAPITRE IV

PROCESSUS DE LA RECHERCHE ET TRAITEMENT DES DONNÉES QUALITATIVES

Myriam DE LOENZIEN

Avant d'être soumises à une analyse puis une interprétation, les données qualitatives collectées sont traitées suivant des techniques spécifiques. Celles-ci sont particulières en raison des opérations qu'elles impliquent mais aussi et plus généralement en raison de l'organisation de l'ensemble du processus de la recherche qualitative. Après avoir explicité les caractéristiques de ce processus, ce chapitre précise quelques techniques et tactiques particulières, notamment la transcription des données qualitatives, leur codage, quelques tactiques utilisées pour réduire les biais potentiels. Il replace ces opérations dans le processus de recherche et fournit des illustrations fondées sur des exemples de recherches.

UN PROCESSUS ITÉRATIF, CYCLIQUE ET RÉCURSIF

Contrairement à la démarche d'une recherche quantitative où les opérations de collecte, d'analyse et d'interprétation sont successives, une recherche qualitative se déroule selon un processus itératif, c'est-à-dire que les différentes étapes (collecte, traitement, analyse et interprétation des données) sont répétées tout au long de la recherche, contrairement à l'approche quantitative où elles sont successives et où chaque type d'opération n'est effectué qu'une fois. De plus, cette répétition se fait de façon cyclique : on répète en général un groupe d'opérations de façon ordonnée. Ainsi, le chercheur effectue souvent une synthèse des premières données collectées avant de reprendre sa collecte. Il peut aussi opérer une transformation de ses données pour pouvoir les interpréter avant de retourner à une nouvelle collecte. Il répète donc un cycle plutôt que des étapes isolées. Enfin, c'est un processus récursif, c'est-à-dire que le nouveau cycle utilise les données précédemment collectées. Le chercheur utilise chaque fois les résultats qu'il a obtenus précédemment pour déterminer la façon dont il va réitérer le processus et répéter le cycle des opérations.

Des opérations imbriquées et peu formalisées

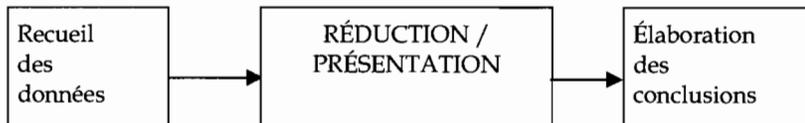
Tout chercheur accomplit principalement deux tâches lorsqu'il effectue une recherche : il collecte des informations et il les analyse. L'analyse de données est le processus qui consiste à ordonner, structurer et donner un sens à une masse de données collectées. Une première distinction importante entre recherche qualitative et recherche quantitative réside dans l'articulation de ces deux activités. Dans les études quantitatives, ces deux opérations sont successives et relativement indépendantes l'une de l'autre dans les modalités de leur

exécution. La collecte est effectuée dans un premier temps, puis une fois la collecte terminée, les données sont analysées. Les résultats de l'analyse n'influent donc pas sur la collecte qui la précède. Dans les études qualitatives au contraire, la collecte et l'analyse des données vont de pair. Elles sont menées simultanément et s'influencent mutuellement. L'analyse est une entreprise dynamique, en constante progression, alimentée en permanence par le travail sur le terrain (Huberman et Miles, 1991). La collecte est adaptée selon les résultats obtenus par l'analyse. On peut ainsi modifier l'instrumentation (grilles d'entretien ou d'observation par exemple) selon les résultats de l'analyse pour orienter la collecte. Certains principes d'analyse, par exemple celui qui consiste à situer l'interlocuteur dans son contexte, décrire l'informateur en relation avec les données citées, conditionnent tant l'analyse que la collecte. « Le chercheur peut structurer quelques-unes de ses analyses avant la collecte ou commencer le processus pendant la collecte selon son choix. » (Marshall, 1994). Il n'existe donc pas de véritable séparation entre le recueil des données et leur analyse. Ainsi Krueger (1988) parle d'un continuum de l'analyse entre les données brutes et l'interprétation, en passant par des descriptions. Le résultat est l'émergence d'une formalisation théorique bâtie à partir des données empiriques, et non de constructions théoriques préexistantes. La frontière est donc faible entre observation et interprétation, contrairement à ce que l'on observe dans les études quantitatives.

Autre différence, les opérations effectuées sont moins systématiques et moins clairement définies dans les recherches qualitatives que dans les recherches quantitatives. C'est à cette lacune que tentent de remédier Huberman et Miles (1991). Dans leur formalisation du processus de recherche, ils identifient trois types d'opérations présentes dans toute recherche, qu'elle soit qualitative ou quantitative, en plus de la collecte des données. Il s'agit de la réduction des données, de leur présentation, de l'élaboration de conclusions relatives aux données collectées.

SCHÉMA 1

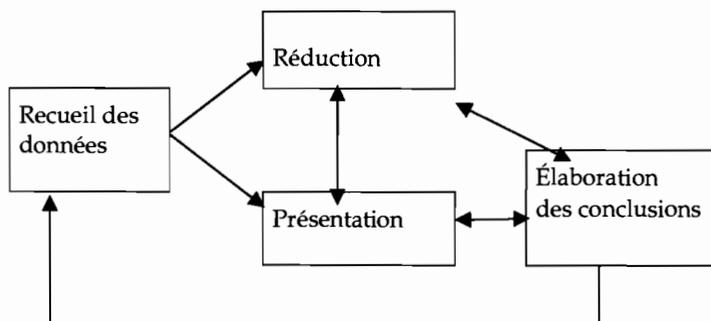
Processus de la recherche : approche quantitative



Alors que le processus est clairement formalisé et séquentiel dans le cadre d'une recherche quantitative (schéma 1), il est itératif, cyclique et récursif dans le cas d'une recherche qualitative (schéma 2).

SCHÉMA 2

Processus de la recherche : approche qualitative



SOURCE : Adaptation de Huberman et Miles, 1991

Réduction des données

Les chercheurs qui utilisent des données qualitatives se retrouvent avec beaucoup d'informations. Il est important qu'ils les réduisent pour pouvoir les utiliser. La réduction des données renvoie donc à l'ensemble des processus de sélection, concentration, simplification, abstraction et transformation des données « brutes » figurant dans les transcriptions et notes de terrain. Elle consiste à élaguer, trier, distinguer, rejeter et organiser les données de telle sorte qu'on puisse en tirer des conclusions « finales » et les vérifier. Le principe clé consiste à garder en tête l'objectif de l'étude car l'analyse des données se fait selon la problématique, elle commence en retournant à l'objectif de l'étude. Réduction des données ne veut donc pas dire nécessairement quantification.

Avant même de procéder à une réduction des données collectées, le chercheur opère une réduction anticipée. Celle-ci intervient avant la collecte. Elle consiste à choisir un cadre conceptuel. Le chercheur identifie alors les dimensions les plus importantes, définit les données à collecter et à analyser. Il détermine les sites d'enquête en termes de population à étudier, de milieux, d'acteurs, d'événements, des processus. Il élabore des questions de recherche en explicitant les hypothèses, en établissant des priorités. Il arrête des modes de collecte de données, avec une instrumentation plus ou moins précise (Huberman et Miles, 1991). Le premier outil de réduction anticipée est donc le cadre conceptuel. L'instrumentation par son caractère plus ou moins structuré opère aussi une sélection des informations collectées.

Ensuite, au fur et à mesure de la collecte des données, la réduction proprement dite intervient. Elle consiste par exemple à opérer des regroupements, à repérer des thèmes centraux, à élaborer un codage des données. Dans le cadre d'une recherche qualitative cette réduction s'opère continuellement, dans toutes les phases du projet (Huberman et Miles, 1991). En outre, les hypothèses peuvent changer en cours de recherche, de même que le cadre conceptuel. Celui-ci est précisé par les questions de recherche puis par l'échantillonnage qui consiste à sélectionner les acteurs, les événements, les sous-milieux et processus pris en

compte. Un processus similaire de réduction intervient dans les recherches quantitatives, mais généralement sans grande influence sur les données collectées ni sur le cadre conceptuel ou les hypothèses une fois la recherche commencée, ce qui lui confère une portée beaucoup plus restreinte.

Dans les recherches qualitatives, la formulation de la théorie se fait en opérant cette réduction. Celle-ci vise à la fois un objectif de parcimonie suivant lequel le nombre de catégories et des propriétés qui leur sont attachées doit être le plus petit possible, et la possibilité d'une application la plus large possible de la théorie à un ensemble de situation formellement semblables (Laperrière, 1982).

Présentation des données

La présentation des données vise à trouver un ou plusieurs formats qui permettent de les visualiser. Ces formats sont conçus pour rassembler de l'information et l'organiser sous une forme compacte immédiatement accessible, qui permet à l'analyste d'appréhender d'un coup d'œil la situation et, selon le besoin, d'en tirer les conclusions adéquates, ou de passer à une étape suivante d'analyse (Huberman et Miles, 1991). Le choix d'un format de présentation différent permet par exemple de passer d'un ensemble de comptes rendus d'entretiens et d'observations à une ou plusieurs fiches résumées, schémas ou un tableau synthétiques.

Exemple : fiche résumée d'entretien

L'extrait de fiche résumée d'entretien suivante (figure 1) est tirée d'une étude par entretien pour une histoire orale de la Grande-Bretagne. Menée de 1970 à 1973 auprès de 444 personnes, elle visait à étudier la vie sociale et le changement social du début au XX^e siècle (1900 à 1918), avec un accent porté sur l'expérience professionnelle, la famille et la vie communautaire. Cette vaste étude a donné lieu à quelques publications de Paul Thompson décrivant et donnant des éléments d'explication du changement social en Grande-Bretagne à cette période, avec une place particulière donnée à la contribution et à l'expérience des personnes ordinaires (Thompson, 1999).

FIGURE 1*Fiche résumée d'entretien (extrait)*

Nom du projet : Vie de famille et expérience professionnelle avant 1918
Réf. n° QD1/FLWE/298
Identification de l'enquêteur : 298, surnom : « Durham »
Titre : Prénoms de(s) l'interviewé(es)* : « Emmie »
Date(s) de naissance : 1896, sexe : F
Adresse(s) de résidence :
Activité(s) : femme au foyer
Date(s) de(s) l'entretien : 04/11/1971, 11/11/1971
Adresse à laquelle s'est déroulée l'entretien : Londres : maison de l'interviewée
Nombre total de cassettes : 3 complète/partielle : oui
Nombre total de pages : 59
Sujets clés : famille, ménage, discipline, éducation, travail, loisirs, religion, politique, mariage, enfance et communauté locale
* facultatif, ou pseudonyme selon les conditions arrêtées

SOURCE : Thompson, 1999

Cette fiche permet de faire rapidement le point sur les personnes interrogées, les thématiques abordées, le volume de données collectées. D'autres formats peuvent être plus détaillés sur le contenu thématique de l'entretien selon les besoins du chercheur.

À partir des notes de terrain ou de textes d'entretien, un tableau synthétique à deux dimensions peut croiser des informations regroupées selon les acteurs, les lieux, les événements, les questions de recherche concernées, les processus en jeu ou d'autres informations pertinentes pour la recherche. Leur intersection contient des extraits d'entretien, ou une synthèse effectuée par le chercheur. Autre forme de présentation, une figure peut consister en un diagramme de relations causales qui relie les phénomènes et leurs facteurs. Cette opération est similaire à celle que l'on mène pour une étude quantitative lorsque l'on construit des tableaux ou des graphiques. Elle fait néanmoins appel à des formats adaptés et moins classiques. Enfin, de même qu'en économie et en anthropologie, on peut utiliser un organigramme qui résume les relations hiérarchiques au sein d'une organisation, ou un diagramme des relations de parenté au sein d'une famille pour résumer un ensemble de données relationnelles. Ces informations peuvent être ordonnées suivant une date ou un index construit à partir des données.

Élaboration et vérification des conclusions

L'opération la plus fondamentale dans l'analyse de données qualitatives est probablement la découverte de classes significatives d'objets, de personnes ou d'événements et les propriétés qui les caractérisent. (Marshall, 1994). Or, dès le début du recueil des données, l'analyste qualitatif commence à décider du sens des choses. Il note les régularités, les

explications, les configurations possibles, les flux de causalité et les propositions. Ces conclusions, d'abord vagues et informelles, deviennent de plus en plus explicites et enracinées (Huberman et Miles, 1991). Lorsque la théorie émerge de l'analyse, avec des concepts reliés entre eux, des contre-exemples vont conduire à la collecte et l'analyse de nouvelles données et servir à renforcer la théorie. La théorie se solidifie lorsque les modifications importantes se font plus rares et lorsque les concepts apparus dans l'analyse des données entrent dans des catégories existantes. Enfin, l'analyse est terminée lorsque les catégories critiques et les relations entre elles sont définies et lorsque l'ensemble est intégré dans une théorie qui trouve ses sources non dans des constructions a priori (par exemple celles du chercheur) mais dans les données de terrain. Toute nouvelle donnée n'apporte plus d'élément nouveau à la théorie et s'y trouve intégrée. C'est ce que l'on appelle le principe de saturation.

Ainsi, à partir des processus qu'il aura identifiés, des spécificités qu'il aura dégagées en termes de contexte et de dynamique (sociale, culturelle, démographique...), le chercheur pourra inférer des résultats à un ensemble de sites plus large. Ces inférences diffèrent des généralisations statistiques que l'on opère à partir de l'étude d'un échantillon de la population. En effet, elles ne concernent pas des caractéristiques étudiées (âge, sexe, niveau d'instruction des répondants par exemple) prises isolément mais l'existence d'une logique d'attitudes et de comportements (sociaux, culturels, démographiques...) commune. Par exemple, A. Laperrrière (1982) définit des catégories conceptuelles pour l'analyse des processus d'intégration des minorités ethniques néo-québécoises à faible statut économique. Elle distingue par exemple un processus de polarisation sociale vers la famille et la constitution de ghettos géographiques ou économiques. Le chercheur peut alors généraliser à d'autres populations un de ces modes d'intégration dans le cadre d'une étude sur l'immigration. Autre exemple, dans le cadre d'une étude sur les comportements et attitudes à l'égard de personnes séropositives pour le VIH par exemple, le chercheur peut tirer des conclusions en termes de stigmatisation ou au contraire d'entraide et de solidarité liées aux conditions d'annonce du résultat du test VIH, à partir d'une série d'observations des relations sociales entre les personnes séropositives et leur entourage. Les prévisions que l'on pourra en tirer ne seront donc pas formulées en termes de pourcentages de personnes qui possèdent telle ou telle caractéristique individuelle, mais en terme d'une configuration d'attitudes, de comportements, d'événements.

Trois opérations imbriquées

Quelques techniques relèvent à la fois de la réduction des données, de leur présentation et de l'élaboration de conclusions, par exemple la rédaction de fiches de synthèse et de courts comptes rendus (ou mémos). Une fois les notes de terrain transcrites, établir une fiche de synthèse permet de récapituler les éléments principaux d'une observation, d'un entretien ou plus généralement d'un contact. Le chercheur a alors assez de recul par rapport au contact tout en l'ayant encore fraîchement en mémoire. Cette fiche contient des informations relatives aux personnes, événements et situations impliqués, aux problèmes ou thèmes principaux abordés, à la question de recherche sur laquelle portait le contact, aux nouvelles hypothèses, spéculations ou intuitions suggérées par ce contact et aux prochaines informations à collecter. Ces fiches peuvent être codées pour faciliter une lecture rapide. La fiche peut être constituée d'une phrase, d'un paragraphe ou de quelques pages. Elle relie différents éléments de données

et exprime une intention de conceptualisation qui peut être utilisée par la suite pour l'élaboration d'une théorie (Huberman et Miles, 1991).

Cette formalisation du processus de recherche présente l'avantage de donner quelques points de repère au chercheur. Elle lui permet de mieux situer sa démarche dans un ensemble d'étapes. Les opérations de recueil des données sont détaillées dans un chapitre précédent (voir chapitre III sur « la collecte des données qualitatives »). Dans la suite de ce chapitre, nous approfondissons donc les aspects du processus qui relèvent du traitement des données : la réduction, la présentation des données et l'élaboration des conclusions.

Parmi les opérations de présentation des données, la transcription occupe une place importante. Elle permet de passer du recueil d'une source orale à la constitution d'un écrit à partir duquel le chercheur va travailler et élaborer ses conclusions.

EXEMPLE DE PRÉSENTATION DES DONNÉES : LA TRANSCRIPTION

La transcription désigne à la fois l'opération qui consiste « copier très exactement » un matériau oral sur support magnétique (cassette audio ou vidéo, disque) sous une forme écrite, et son résultat. Le terme de retranscription souvent employé de façon équivalente lui ajoute simplement une notion de répétition. Cette opération est fondamentale car elle vise à présenter le matériau sous une forme utilisable pour l'analyse (Hubermann et Miles, 1991). Nous utiliserons donc le terme de transcription ici dans le sens du passage d'un matériau oral à un matériau écrit.

Fondements et mise en œuvre

Enregistrement intégral et discours tronqué

La transcription des enregistrements audio permet de disposer de l'intégralité des propos de l'interlocuteur et peut être complétée par des notes de terrain prises lors de la passation de l'entretien (Hubermann et Miles, 1991) car « le passage de l'entretien à la retranscription implique la réduction d'un discours qui utilise trois registres : le langage gestuel, mimique, le registre de l'intonation, le langage verbal. L'enregistrement conserve les deux derniers, la retranscription le troisième seulement » (Lalive d'Épinay, 1990).

L'importance du choix des outils d'enregistrement

Classiquement, la transcription est réalisée par un technicien ou le chercheur lui-même, qui écoute la bande-son et procède à une mise sous forme écrite de ce qu'il entend. C'est une opération longue mais qui permet une nouvelle approche du matériau souvent fructueuse pour l'analyse car elle génère de nouvelles idées d'interprétation. Les chercheurs utilisent en général des enregistrements sur cassette mais l'utilisation de mini-disques est de plus en plus fréquente car elle permet d'obtenir un enregistrement de bonne qualité et autorise des manipulations souples. Il est possible notamment de segmenter le signal sonore en mettant des repères sur l'enregistrement effectué. Par exemple on peut marquer les débuts et fins d'élocution des personnes qui interviennent, les respirations, un bruit... Ces marques facilitent la transcription de l'entretien et sa réécoute, donc son analyse.

Les outils matériels et outils informatiques

L'évolution des outils informatiques apporte une aide de plus en plus importante au travail de transcription. Ainsi, certains chercheurs utilisent-il un logiciel qui transforme le son en un fichier informatique (de format MP3 par exemple) par la voie d'un branchement de l'appareil d'écoute sur un ordinateur équipé d'une carte son. Le logiciel de lecture des fichiers MP3 (Real Player, Windows Media Player, etc.) permet alors de procéder à une transcription assistée, en copiant les données vers un traitement de texte à l'aide de touches de fonction spéciales. Outre le gain de temps que cela implique, un des intérêts de cette technique réside dans la possibilité d'archiver les données audio sur un support informatique. Cependant, cette option reste encore peu utilisée en raison des contraintes techniques : les logiciels de reconnaissance de la voix tel que IBM's ViaVoice ou Transcriber (que l'on peut télécharger gratuitement) ne sont vraiment performants que pour une seule personne dont l'élocution doit être très bonne. Le chercheur doit alors répéter ce qu'il entend sur la bande sonore pour retranscrire l'entretien sans avoir à retaper le texte. Une grande partie de ces logiciels n'est disponible qu'en version anglaise. Une autre contrainte est celle de disposer d'un ordinateur suffisamment performant, notamment en terme de mémoire vive et de processeur. Ces limites probablement provisoires ont amené certains chercheurs à revenir à la solution classique, plus souple, en attendant que ces outils atteignent un degré de performance qui rende leur utilisation vraiment rentable. Dans certains cas, la transcription est considérée comme une étape non indispensable à l'analyse d'un entretien. Le chercheur utilise alors logiciel de traitement du son et analyse directement les mots prononcés sans passer par leur forme écrite. Ces outils restent cependant très peu utilisés dans les études de population, aussi ne seront-ils pas développés ici.

Quelques règles de transcription

La transcription d'un entretien reprend différents types d'informations. Tout d'abord, les propos des personnes interrogées comprennent l'ensemble de ce qu'elles disent, y compris les onomatopées (« euh », « ben », « eh », « hein », « ah », « hum », « oh », « hé », « hop », « aïe », « ouahou », etc.). Par exemple, on peut écrire : « euh, on voit que les... ah, comment dire, en fait euh bon, ben les petits jeunes, hein, hé ben hou là là, ils sont plus du tout comme nous on était avant, hein ». Les répétitions qui pourtant semblent ne pas être porteuses d'information en soi, doivent également être transcrites. De même, les élisions et réduction du langage parlé sont reprises telles quelles, par exemple : « j'en sais rien », ou « y'a pas d'raison qu'i soit pas là » ou « ah, j'te jure, c't'un monde ! ». Les mots sont écrits tels qu'ils ont été prononcés : « une augmentation conséquence euh conséquente ».

Le contexte des échanges entre les participants comprend des interjections (par exemple : hum, oui) qui viennent se superposer à la parole en cours. Ce peut être aussi un échange entre deux participants en arrière fond, inaudible, qui s'ajoute à la parole audible. On peut le signaler sur le texte de l'entretien. Deux participants peuvent également prononcer les mêmes mots simultanément. Ceci pourra être signalé lors de la transcription.

Les caractéristiques des participants relevées dépendent de la problématique étudiée. Il s'agit en général de noter leurs sexe, âge, fonction au sein de la communauté. Ces caractéristiques sont à la base du recrutement des participants. Elles sont donc connues du chercheur avant l'entretien. Elles figurent en marge de l'entretien, souvent au début.

Les attitudes non verbales des participants peuvent être des rires, des toux, des regards, la façon dont ils sont assis (leur position) et disposés les uns par rapport aux autres (orientation, proximité ou distance). Elles sont intégrées au corps de l'entretien.

L'environnement dans lequel se déroule l'entretien concerne le moment (heure, activités en cours) et l'endroit dans lequel se déroule l'entretien (nom de la localité, type de lieu), la disposition des participants dans le lieu. Ils figurent en marge de l'entretien tandis que les événements (une personne qui entre dans la pièce, une coupure d'électricité par exemple) ou bruits (porte qui claque, poste télé) qui peuvent survenir et sont extérieurs aux intervenants sont mentionnés au moment où ils surviennent dans la discussion.

Exemple de transcription

Deux exemples de transcriptions sont donnés ici. L'un concerne un entretien individuel, l'autre un groupe de discussion centrée.

Entretien individuel

Nous prenons ici (figure 2) l'exemple de la retranscription d'un entretien réalisé à Yaoundé (Cameroun) en 2000. Cet entretien a été réalisé dans le cadre de l'enquête de validation des données de l'Étude multicentrique sur les facteurs du maintien des différences de séroprévalence du VIH (Caraël et King, 2001).

FIGURE 2

Exemple de retranscription d'un entretien individuel.

	<p>Remarques : Il a été difficile de mettre la main sur l'enquêté. C'est après 4 passages que l'interview a été réalisée. L'enquêté est sexuellement actif. En effet, il a à ce jour connu une vingtaine de filles. Aussi « son tuyau s'est cassé » il y a de cela trois mois. Cet incident l'a amené à revoir sa position. Ainsi utilise-t-il des préservatifs. Cette maladie a eu un autre impact : l'existence du sida. Nous sommes confortablement installés à une table sur laquelle on peut voir qu'un petit déjeuner a été apprêté pour deux personnes. Mon hôte propose que nous déjeunions très rapidement avant l'interview, ceci lui permettra, dès que nous aurons clos l'entretien, d'honorer un rendez-vous... L'interview débute donc sur une table où rien n'a été débarrassé. Réalisé par Camille.</p>
<i>Silence</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Quand as-tu eu pour la première fois des rapports sexuels ? - J'ai eu pour la première fois des rapports sexuels à l'âge de douze ans avec une femme mariée. On habitait dans le même quartier. Elle a (<i>silence</i>). - En fait, comment est-ce arrivé, comment ça s'est-il passé ? - On habitait le même quartier alors que cette femme a eu des problèmes dans son foyer. Elle a été mise à la porte. Comme j'avais une chambre à moi, je l'ai invitée à la maison ; elle est venue on a passé la nuit ensemble. Dans la nuit, elle m'a posé sur elle. C'est comme ça que j'ai eu mon premier rapport.
<i>Indications sur la gestuelle de la personne interrogée</i>	<p><i>L'enquêté effectue de sa main droite des mouvements aller et retour sur son avant-bras gauche.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Depuis l'âge de douze ans ! Es-tu marié ? - Non, je suis célibataire mais j'ai connu une fille depuis l'âge de dix-neuf ans. On vient de se séparer, peut-être ça fait un an aujourd'hui. - Avez-vous vécu maritalement ou était-ce un concubinage ?

Comportement non verbal

- On vivait maritalement sur le même toit pendant cinq ans.
- La question que je vais te poser est celle de savoir: entre l'âge de douze ans et l'âge de dix-neuf ans, tu as connu combien de filles ou de femmes différentes ?
- J'ai connu peut-être, je ne peux pas donner un chiffre exact parce que ça remonte quand même à longtemps ; peut-être 20 ou plus de 20. Je ne sais pas.
- Donc, disons 20 !
- Au moins 20 quand même.
- Des filles différentes ?
- Oui, des filles différentes. Comme je voyage beaucoup c'est surtout ça.
- Bon, tu m'as dit que depuis l'âge de vingt-quatre ans, tu n'es plus avec...
- Oui, je ne suis plus avec ma fiancée.
- Bon actuellement, as-tu une partenaire régulière ?
- Oui, j'en avais, j'ai connu une le 6 août 1997. Bon, on a pratiquement fait un an ensemble, mais depuis là, on ne se voit plus. Elle venait pour les week-ends ici. On se voyait toutes les semaines quoi ! Mais quand j'étais avec elle, je ne peux pas dire que je n'avais pas d'autres copines. J'en avais vraiment beaucoup mais c'est elle qui était la privilégiée.
- Combien pouvais-tu en avoir ?
- Ça, je ne saurais vous dire avec exactitude parce que je suis comme on dit dans le langage là très désordonné. Oui quand je sors, il peut arriver que je veuille faire un achat en route dans la soirée. Je peux rencontrer une fille, si je lui propose de prendre un pot, on peut aller jusqu'à faire l'amour. C'est comme ça, je ne sais pas.
- J'aimerais que tu me donnes une fourchette, donc que depuis la période de juillet 1997 jusqu'à juillet d'aujourd'hui, combien de filles différentes, exceptée ta préférée, ta privilégiée comme tu disais: Quel chiffre, même approximatif refléterait-il la réalité ?
- Pendant la période de juillet 1997 jusqu'à aujourd'hui vraiment, peut-être j'ai connu au moins, au moins, je dis bien au moins, au moins 10.
- Au moins 10.
- Oui, comme je ne suis pas stable, ça peut arriver que je peux aller faire mes achats quelque part en brousse et je rencontre une fille là-bas, on s'entretient...
- Des fois, c'est même loin de Yaoundé.
- Oui !
- Pour quelles raisons y vas-tu ?
- C'est pour le commerce. J'y vais pour acheter les trucs.
- Qu'est-ce que tu fais pour te protéger des MST ?
- A une certaine époque, je doutais trop de ces maladies parce que, disons je n'avais jamais eu malgré tout ce désordre là. Mais dernièrement, ça remonte peut-être à trois mois, j'ai eu à dépenser de l'argent parce que "mon tuyau était cassé" quoi (*rires*).
- De quoi souffrais-tu ?
- Je suis parti à l'hôpital, on m'a fait le prélèvement. Bon, je ne sais pas lire le langage des médecins, je voyais les +++ seulement. Ils m'ont prescrit des remèdes que j'ai achetés et puis...
- C'étaient quels remèdes ?

- Mmm ! mais il y avait les trucs comme les amoxicycline et doxycycline, les trucs de ce genre, les antibiotiques quoi ! Depuis lors quand même, comme je ne savais pas qui m'avait contaminé. Bon j'ai connu une autre petite fille. Là on faisait l'amour sans préservatif quand j'ai été atteint. Je lui ai dit que non je changeais de rythme, on a commencé à faire l'amour avec les préservatifs. C'est jusqu'à ce que je lui ai demandé d'aller faire le prélèvement. Elle est partie, c'est sorti négatif de sa part, j'ai compris que je ne l'avais pas contaminée. On a donc repris à faire l'amour sans préservatif. Mais sinon que les autres que je rencontre maintenant, bon c'est avec les préservatifs, je ne peux plus...

- Depuis quelle période utilises-tu les préservatifs ?

- Ça ne fait pas 6 mois, ça remonte à la période de ma maladie. Pour être franc, ces trucs là, je n'aime pas vraiment ça. Je n'aime pas vraiment parce qu'il arrive des moments où je suis en train de bander, excuse-moi, je suis en train de bander vraiment, mais dès que j'ai l'idée que je vais mettre le préservatif mon pénis n'est plus, mon pénis ne bande plus quoi ! Ça me, c'est un effet d'ordre psychologique. Je ne sais pas vraiment si je pourrais. C'est le médecin chez qui je suis parti faire le prélèvement qui m'a beaucoup aidé parce qu'il m'a parlé du sida. Jusqu'à cette période-là, je me disais que c'était des trucs, que je n'avais jamais vu les malades du sida et tout et tout. Il m'a dit que ça existe, il m'a donné un chiffre qui m'a effrayé ; jusqu'à me parler qu'il y a des immeubles à Mmm... le quartier qui est après Biyem Assi là.

- Mendong ?

- Mendong ! Voilà Mendong ! Qu'il y a des immeubles à Mendong où les familles sont mortes, les parents quoi ! Et que les enfants sont restés seuls. Il m'a parlé d'au moins 4 familles. ça m'a beaucoup effrayé, c'est alors à partir de ce jour que j'ai la résolution d'utiliser les préservatifs jusqu'à nos jours. Quand je rencontre une personne que je ne connais pas, je suis obligé d'en utiliser. *Irruption du bailleur qui doit effectuer ses travaux, ce qui nous oblige à observer une pause. En dépit de quelques bruits qui nous parviennent, nous continuons la conversation.*

- Pour évoluer, est-ce qu'il t'arrive de donner de l'argent à des femmes pour faire l'amour ? Car tu m'as dit qu'il t'arrivait souvent de sortir des soirs et ...

- En ce qui me concerne, je ne peux pas côtoyer une fille si je n'ai pas d'argent parce que je me dis une chose, peut-être elle a besoin de quelque chose. Il y a des moments où j'essaye de comprendre un peu ces filles-là, parce que moi-même il m'arrive que je sois paumé, j'ai faim. Si j'étais vraiment une fille et que quelqu'un me faisait manger, me donnait à boire et qu'il me demandait de faire l'amour avec lui, je céderais hein ! Donc je leur donne de l'argent. Il peut arriver que je prenne celle-là on part manger, on boit et puis on vient faire l'amour à la maison et à la fin, je lui paye son taxi.

- Dans quels milieux rencontres-tu souvent ces filles-là ?

- Bon je sors un peu beaucoup, je vais surtout dans les boîtes, et aussi au quartier c'est le hasard ; je rencontre des petites filles qui habitent le quartier.

- Quand as-tu eu pour la dernière fois un rapport sexuel avec un partenaire non régulier ?

- Il y a de cela moins d'une semaine, c'était lors d'un voyage.

- Merci infiniment de m'avoir accordé de ton temps que tu devais être à ce moment précis à vaquer à tes activités.

- Bon, je vous remercie d'être venu et puis *euh*, je me dis ce genre d'étude est vraiment *euh*, je souhaiterais que ça continue, que ça ne soit pas seulement aujourd'hui ; qu'on ne fasse pas ça seulement en une année, si on peut

*Style oral
(hésitations)*

*Circonstances de
réalisation de
l'entretien,
perturbations dans
l'environnement*

même passer même 2 fois ou alors une fois par an, ce serait une bonne chose. Nous autres, on a été confronté à ce problème. On ne savait pas que vraiment, par exemple moi que le sida existe vrai vrai. Donc je souhaiterais que les pouvoirs publics, au fait les concernés quoi, les démographes, que tout ce monde-là essaie un peu de sensibiliser les populations sur les risques et les dégâts que le sida cause partout, en Afrique et dans le monde entier. Je te remercie d'être venu.

- Allez, bonne journée !

SOURCE : Entretien (n° I/135/028/3), enquête de validation, Étude multicentrique des facteurs du maintien des différences de séroprévalence du VIH en milieu urbain en Afrique subsaharienne.

Dans cette retranscription, l'enquêteur donne des indications en introduction sur les circonstances de réalisation de l'entretien. Des informations sont données sur les comportements non verbaux de la personne interrogée et l'environnement dans lequel se déroule l'entretien.

Groupe de discussion centrée

L'extrait ci-dessous (figure 3) est tiré d'une recherche menée au Cameroun sur la sexualité des adolescents (Calvès, 1997).

FIGURE 3

Exemple de transcription d'un groupe de discussion centrée (extrait)

Participant.es:

Coordinateur : Anne Calvès

- Eugénie, vingt-cinq ans étudiante à l'université (droit 3^e année), Province du Centre
- Laure, dix-huit ans, élève au collège en 3^e, Province du Littoral
- Solange, vingt-trois ans lycéenne de terminale, Province du centre
- Marthe, vingt-cinq ans lycéenne de terminale, Province du Littoral
- Viviane, vingt-trois ans étudiante à l'université, Province du Centre
- Valérie, vingt-cinq ans étudiante à l'université, Province du Centre
- Grâce, vingt-quatre ans étudiante à l'université, Province de l'Ouest
- Virginie vingt-trois ans, élève de terminale, Province de l'Ouest

ENQUÊTEUR. — *Parlons des garçons maintenant. Il semble que certains garçons aussi n'attendent pas d'être mariés pour avoir des relations sexuelles. Ils ne sont pas vierges au mariage. Est-ce que c'est vrai?*

rires

VIVIANE. — Aucun

rires

QUELQU'UN. — Sauf dans notre imagination

VIVIANE. — Ils peuvent attendre un an, un an et demi mais après.

AUTRE. — C'est rare.

AUTRE. — Très rare.

VALÉRIE. — Il y a un phénomène maintenant avec les multiples religions, et ce que j'appelle les sectes. Il y en a qui pratiquent. Tu grandis dans une autre éducation, on dit il faut attendre le mariage avant des relations. On leur trouve des femmes dans leur sectes.

VIRGINIE. — Je voudrais ajouter que les gens n'appliquent pas toujours ces pratiques. Il faut émettre l'hypothèse de l'hypocrisie parce que c'est pas toujours ce qui se passe.

QUELQU'UN. — Aucun

VIVIANE. — Peut-être 99% des hommes n'attendent pas. Le font pas.
dispute
 AUTRE. — (*railleuse*) Il va apprendre ça pendant le mariage ???
 GRÂCE. — Tu n'es pas dans l'esprit de tous les hommes. Il y a des hommes qui sont comme ça.
 AUTRE. — Je ne crois pas.
 VIVIANE. — Même quand ils se marient tout de suite, à 18 ans. Les garçons sont plus précoces.
 EUGÉNIE. — On a souvent vu des garçons qui sont beaucoup plus évolués à l'école qui vont passer tout leur temps à étudier, à ne penser qu'à l'école, de ce côté là on peut en trouver.
 AUTRE. — Je ne pense pas.
 AUTRE. — Ils commencent plus tard, c'est tout.
 AUTRE. — Pas qu'ils commencent tard, ils ne donnent pas beaucoup de temps à ça.
 SOLANGE. — Ils font ça à la sauvette, ils font plus l'école mais ils en font quand même.
 VIVIANE. — Ils ne multiplient pas les partenaires mais il y a toujours quelqu'un qui vient le voir. (...)

SOURCE : Groupe de discussion centrée n° 1, étudiantes célibataires 17-25 ans, 6/07/1995. Les résultats de l'étude sont détaillés dans Calvès (1997).

Dans cet extrait, la dynamique des échanges du groupe apparaît clairement. Le chercheur a délimité les différentes interventions et identifié lorsque cela était possible et pertinent, la personne qui intervenait. Les attitudes non verbales des participants ont également été notées. Ces annotations sont particulièrement importantes pour saisir le contenu de l'entretien : une partie des échanges n'est pas verbalisée.

La transcription relève surtout de la présentation des données, bien qu'elle effectue aussi une réduction. Une fois les données transcrites, et pour pouvoir procéder à leur analyse, le chercheur effectue un codage. Celui-ci participe à la fois de la réduction et de la présentation des données.

ENTRE RÉDUCTION ET PRÉSENTATION DES DONNÉES : LE CODAGE

Fondements et mise en oeuvre

Préalable

Une fois que la transcription des entretiens a été faite et avant de procéder au codage des données, le chercheur peut lire son matériau de différentes façons. Tout d'abord il en fait une première lecture globale. Cette lecture de l'intégralité de l'entretien permet d'en dégager une impression générale. Les objectifs de l'étude permettent d'orienter cette lecture et d'identifier les opinions et attitudes les plus importantes exprimées par les personnes interrogées. Une deuxième lecture permet de dégager les spécificités de l'entretien. On peut alors noter les éléments importants, qu'ils aient été prévus ou non. Enfin, la troisième lecture permet d'opérer un tri : pour chaque entretien, on enlève les réponses induites du matériau d'analyse.

Intérêt et modalités de réalisation du codage

Le codage des données consiste à indiquer en marge de la transcription un code court qui synthétise le contenu du passage concerné, afin de pouvoir prendre connaissance rapidement de ce dont les participants parlent. Par exemple, dans une recherche sur la contraception et la fécondité, on pourra adopter des codes du type : PIL lorsque les

participants évoquent la pilule, STE lorsqu'ils font référence au stérilet. Ces codes ne doivent être ni trop spécifiques pour pouvoir opérer une synthèse, ni trop englobantes pour pouvoir être significatives. Ils peuvent être définis à l'avance si on s'intéresse à quelques aspects particuliers, ou être élaborés au fur et à mesure de la lecture du matériau, de façon à tenir compte des idées et phénomènes nouveaux. Le chercheur constitue alors un livre des codes contenant la liste des codes utilisés et leur signification. Les codes pourront être utilisés lors de l'analyse. Le chercheur effectue alors une dernière lecture de son matériau en parcourant la liste des codes pour faire le point sur les informations dont il dispose. Il peut également constituer un journal de bord contenant l'ensemble des réponses sur un sujet étudié, relatifs à un code. Ces opérations sont aujourd'hui largement facilitées par des logiciels, comme The Ethnograph, Atlas/ti ou N.Vivo (voir chapitre IX *Approche qualitative et informatique*) qui permettent de faire un traitement informatique des transcriptions.

Les données transcrites et codées peuvent faire l'objet d'une première analyse, voire de l'élaboration d'une interprétation qui permettra de tirer quelques conclusions préliminaires avant un retour sur le terrain. Le récit de vie constitue un exemple de démarche dans laquelle les techniques de transcription sont fortement sollicitées et pour lequel le codage peut constituer une aide précieuse.

ILLUSTRATION : LE RÉCIT DE VIE

Fondements

Une approche biographique qualitative

L'analyse démographique des biographies s'est fortement développée au cours des années 1990-2000. Elle vise à prendre en compte les co-occurrences des événements au sein d'une même biographie. Elle est généralement individuelle et consiste à recueillir¹ les différents événements survenus au cours d'une vie (mariages, décès, naissances des proches, unions, activités socio-économiques et culturelles) et à les dater pour en faire une analyse quantitative. Elle débouche entre autres sur le calcul de probabilités de survenance d'un événement. Il s'agit de données et de traitements quantitatifs. Dans le domaine qualitatif, le récit de vie comporte des similitudes avec cette méthode : il approfondit une biographie et met en relation les différents événements pour en faire une analyse, mais c'est une approche méthodologique fondée sur l'utilisation d'un type de matériau particulier, des entretiens biographiques souvent nombreux, réalisés à des fins scientifiques. Les entretiens sont menés auprès d'une même personne ou d'un groupe de personnes. La collecte et l'analyse des données se font selon les méthodes classiques.

Un récit autobiographique

On distingue habituellement (Bertaux, 1997) les récits de vie faits par les personnes elles-mêmes ou par un ethnologue, des histoires de vie qui sont des dossiers sur la vie d'un individu

1. Pour la collecte, on utilise par exemple la fiche AGEVEN (voir chapitre de Christine Tichit).

comportant un ensemble de documents (Fassin, 1990). Nous nous intéressons ici aux récits de vie obtenus à partir d'une autobiographie, guidée ou non par un chercheur. « La méthode des récits de vie est une méthode de recueil et de traitement de récits obtenus auprès de personnes rapportant leur vécu quotidien passé ou présent. L'entretien se fait à partir d'une trame orientant les récits [...] D'une manière générale, les récits de vie doivent permettre, par synthèse et recoupement la compréhension d'un problème social. » (Poirier *et al.*, 1993).

D'un empirisme à une élaboration scientifique

L'approche des récits de vie a d'abord été élaborée à partir de matériaux empiriques pour lesquels on ne disposait pas de méthode d'analyse précise. La première véritable étude dans ce domaine a été celle de Thomas et Znaniecki parue en 1918 à Boston (Thomas *et al.*, 1996). Les auteurs y analysent 764 lettres écrites par des immigrants polonais aux États-Unis à leurs parents et alliés. Après les avoir replacées dans leur contexte socioculturel et socio-économique, les auteurs en ont dégagé la portée et la signification. « L'analyse de ces lettres permet d'obtenir une vision intime du vécu quotidien des uns et des autres. Les situations singulières rapportées dans les lettres permettent de voir apparaître, au fur et à mesure de la lecture, des traits répétitifs caractéristiques du vécu collectif. » (Mucchielli, 1996). Il faut attendre la période 1920-1960, pour qu'une approche scientifique s'élabore, notamment avec le travail d'anthropologues tels que Malinowski et Lévi-Strauss (Mucchielli, 1996). Parmi les techniques utilisées, la retranscription occupe une place particulièrement importante.

Des résultats à interpréter avec précaution

Le récit de vie met l'accent sur les expériences et les attentes d'un individu, ou un petit groupe d'individus tel qu'une famille par exemple. Son intérêt va au-delà d'informations spécifiques sur les événements ou les habitudes du passé car elle montre comment l'individu interagit avec la culture. Le récit de vie permette d'étudier les changements culturels, les déviations, de percevoir la culture de l'intérieur (Edgerton et Langness, 1974 cités par Marshall, 1989). Il décrit la façon dont un individu (ou un petit groupe d'individus) interagit avec la société, et non pas comment la société interagit avec une masse d'individus. Il fait entrer le lecteur dans les expériences vécues par la personne concernée, fournit des hypothèses qui peuvent être testées plus tard, peut permettre une étude comparative de plusieurs récits de vie, met des phénomènes en interconnexion, ce qui peut être inattendu, offre une « mosaïque » de points de vue sur un concept. Cependant, il fournit des résultats difficiles à généraliser. L'une des difficultés tient au fait que le discours que le chercheur recueille est un récit a posteriori, dans lequel la personne interrogée a tendance à mettre en valeur des événements qui ont pris une signification particulière par la suite. L'auteur du récit de vie tend à limiter les contradictions, à éluder les options qui ont été prises mais n'ont finalement pas été gardées par la suite (Bertaux-Wiame, 1980 ; Fassin, 1990).

Mise en oeuvre

Les étapes du récit de vie

Tout comme pour l'observation participante, le chercheur qui souhaite réaliser un recueil de récits de vie établit tout d'abord un contact avec la communauté au sein de laquelle seront sélectionnées les personnes qui seront interrogées. Peu à peu, il sélectionne selon sa

problématique les personnes à qui il demandera de participer. Puis il élabore progressivement une trame d'entretien, c'est-à-dire un « cadre organisé mais lâche » qui lui servira de support pendant le recueil du récit. Dans ses premiers contacts, le chercheur s'abstient de toute directivité. « Son seul objectif sera d'inviter le narrateur à prendre confiance en lui-même et en son interlocuteur. » (Mucchielli, 1996). Peu à peu, d'un entretien à l'autre, les points importants sont soulignés et développés. Recueil des informations, synthèse et retranscriptions sont donc menés de concert.

La retranscription

La retranscription des propos de la personne interrogée se fait en plusieurs temps. Tout d'abord, le chercheur retranscrit sur papier le contenu de l'enregistrement dans ses moindres détails, avec les hésitations, les silences, des indications sur le rythme, les expressions et inflexions de la voix.

Puis il élabore une deuxième version du récit dans laquelle il corrige les erreurs de grammaire, de conjugaison, dans un objectif de lisibilité. Le chercheur peut alors faire des retouches, introduire des notes de bas de page, des renvois pour apporter des éclaircissements à propos de certaines circonstances du récit ou des éléments d'information sur la situation historique, socio-économique et culturelle dans laquelle se place l'auteur de la biographie. Ces éléments doivent permettre une meilleure compréhension du discours. Le chercheur peut éventuellement compléter ces informations par des iconographies (cartes, schémas, plans, reproductions de photographies ou de tableaux). Il procède à l'assemblage des différents éléments du récit et à leur mise en ordre chronologique ou thématique. Il élabore alors un récit cohérent et structuré. Ceci suppose qu'il procède à des regroupements. Il doit alors n'utiliser pour son texte que les phrases du narrateur et marquer typographiquement, ce qui a été dit par la personne interrogée et ce qui a été ajouté par celui qui a mené la collecte (titres, sous-titres, chapitres, transitions, annotations complémentaires). Une règle absolue est de ne pas mêler les commentaires et le texte. (Mucchielli, 1996). Le récit est mis à la première personne.

Exemples d'utilisation

Le chercheur peut constituer un récit de vie unique offrant un témoignage à part entière ou réaliser des récits de vie croisés qui aboutissent à un récit unique. Il s'agit alors de retranscrire le plus fidèlement possible les propos des personnes interrogées. Plus souvent dans les études de population, le chercheur utilise le récit de vie comme un élément d'une recherche, ou analyse un corpus de récits de vie en vue de constituer des profils biographiques. Dans ce cas, le chercheur utilise une grille de lecture dont les thèmes sont déterminés par sa problématique de recherche.

Témoignage unique

Nombreux sont les témoignages constitués sur la base de cette méthodologie. Les ouvrages publiés dans la collection « Terre Humaine » par exemple illustrent à partir de vies particulières des pans d'histoire de certaines régions. Nous en citerons simplement un, celui de Baba de Karo, première femme africaine non alphabétisée qui nous ait transmis sa vie. Née en 1890 au Nigeria et décédée en 1950, elle évoque ses souvenirs de la conquête Peule,

l'occupation anglaise, l'indépendance de son pays. Son récit suit une progression chronologique. Avant de recueillir le témoignage de Baba de Karo, Mary Smith avait recueilli plus de douze récits autobiographiques de femmes haoussa du village dans l'objectif de compléter des études en cours sur la vie haoussa. Les entretiens entre Baba de Karo et Mary Smith étaient quotidiens, d'une durée de trois heures en moyenne. La collecte a duré dix-huit mois. La transcription en haoussa du discours de Baba a pris six semaines en 1949-1950. Ce récit montre dans quelle mesure et de quelle manière les structures informent et gouvernent la vie individuelle. Il permet d'appréhender les motivations personnelles et leur place par rapport aux pressions du groupe. Il illustre quelques phénomènes démographiques connus, notamment le remariage rapide des femmes divorcées ou veuves, l'importance de la fécondité, et en fournit des explications. Par exemple la force de la parenté par rapport à l'alliance est déterminante pour l'instabilité des unions. Ou encore, le remariage correspond à un désir non satisfait de procréer.

Récits de vie croisés

Cette méthode consiste à recueillir les récits de plusieurs personnes d'un même groupe pour reconstituer la vie ou une partie de la vie de ce groupe. Il peut s'agir d'une association, d'une famille, d'un regroupement informel d'amis. L'intérêt de la méthode consiste à effectuer des récits individuels voire collectifs et à les recouper pour étudier à la fois la façon dont ils se complètent ou se contredisent, et disposer ainsi d'un éclairage multiforme sur la collectivité à l'étude. Oscar Lewis, sociologue américain, a utilisé cette méthodologie pour étudier des familles pauvres au Mexique et à Porto Rico. Il a retracé par exemple l'histoire de la famille Sanchez de Mexico à partir des récits recueillis auprès du père veuf et de ses 4 enfants âgés de vingt-cinq à trente-deux ans. Il souhaitait, à travers ce travail, « offrir au lecteur une vision en profondeur de la vie d'une famille, et ce que cela signifie d'avoir grandi dans un logement d'une pièce d'un immeuble de rapport délabré, au cœur d'une grande ville d'Amérique latine en pleine évolution sociale et économique » (Lewis, 1963). Cette étude a montré que la pauvreté est un état de privation économique, de désorganisation mais aussi un système de rationalisation et d'auto-défense sans lesquels les pauvres ne pourraient pas survivre. Il s'agit d'un mode de vie, stable et persistant, transmis d'une génération à l'autre par l'intermédiaire des lignées familiales. La culture des pauvres est une sous-culture en soi. Ceci signifie que l'amélioration des conditions matérielles d'existence des pauvres est nécessaire à la transformation de leur comportement et de leur système de valeurs (Lewis, 1963).

Le récit de vie élément d'une recherche

Dans le cadre d'une étude des migrations à Paris pendant l'entre-deux-guerres, Isabelle Bertaux-Wiame (1980) montre l'importance de la prise en compte des relations interpersonnelles pour comprendre la décision et le processus de migration (importance des rencontres effectuées, des aides reçues...).

Analyse d'un corpus de récits de vie : constitution de profils biographiques

Dans cette démarche, le chercheur recueille un ensemble de biographies qu'il transcrit et classe selon les aspects dominants de sa problématique. Par exemple, dans le contexte d'une

propagation de l'épidémie à VIH/sida au Burkina Faso en 1993, l'étude de Bardem *et al.* (1995) vise à décrire et à comprendre les comportements sexuels des femmes replacées dans le contexte de l'épidémie à VIH/sida, à saisir la logique des comportements et attitudes de ces femmes face à ce problème de santé et les modèles explicatifs auxquels elles se réfèrent pour gérer le risque de transmission. Les auteurs ont dressé une typologie des femmes interrogées. Ainsi, les 119 récits de vie analysés se répartissent en 4 groupes distincts : les jeunes filles à marier, les femmes seules, les femmes libres et les prostituées. Chacun met en relation les représentations et pratiques observées avec des stratégies de vie et de survie dans un contexte de modification des valeurs et des codes de référence. Ces récits de vie montrent comment pouvoir économique, pouvoir de négociation dans le cadre des relations sexuelles et indépendance à l'égard de la famille sont liés et peuvent prendre des formes diverses, déterminantes pour les risques de transmission du VIH. Cette étude montre la complexité d'une situation où les femmes prostituées ne sont pas les plus exposées. Elle permet également de saisir les contraintes sociales et économiques qui pèsent sur les femmes interrogées, rendant plus difficile la mise en place d'une politique de prévention du VIH efficiente.

Le lecteur dispose d'une large marge de manœuvre en termes d'analyse et d'interprétation d'un récit de vie. Cependant, ceci ne doit pas sous-estimer les tris opérés par le chercheur, les orientations qu'il a pu favoriser pendant la collecte des données, l'influence qu'il a pu exercer dans sa manière de procéder. Ceux-ci peuvent générer des biais que le chercheur peut tenter de réduire en utilisant quelques tactiques qui peuvent l'aider dans l'élaboration de ses conclusions et interprétations.

ÉLABORER ET VÉRIFIER LES CONCLUSIONS : DIVERSES SOURCES DE BIAIS ET TACTIQUES POUR LES ÉVITER

Le chercheur qualitatif travaille souvent seul et sans instrument standardisé ou validé. Quelques outils permettent de limiter les problèmes liés aux biais potentiels. Ceux-ci peuvent intervenir à différents moments de la recherche.

Choix et poids des informateurs

Biais d'élite

Certains biais concernent le choix des informateurs ou le poids que l'on donne à chacun d'eux. Par exemple, le biais d'élite amène à surestimer l'importance des données provenant d'informateurs clairs, bien informés, habituellement de statut élevé, disponibles, et à sous-estimer celle des données provenant d'informateurs difficiles à manier, plus confus, au statut moins élevé.

Au moment de la collecte : trois tactiques

Huberman et Miles (1984) suggèrent trois solutions pour réduire les biais de la sélection des informateurs. La première consiste à augmenter le nombre de cas. Elle nous ramène à une démarche quantitative. Son intérêt est limité car un petit nombre d'informateurs spécialement choisis peut produire de l'information plus valide et plus généralisable qu'un grand groupe

d'informateurs généraux. Cette tactique fournit cependant une base au principe de saturation (défini plus haut) que visent les qualitativistes.

La deuxième tactique consiste à prendre en compte des cas plus contrastés pour tenter d'obtenir une perspective plus large et d'identifier des biais potentiels dus à l'implication des informateurs dans des domaines spécifiques ou à leurs positions dans une organisation. Cette deuxième tactique est cependant liée à la première car plus les critères sont nombreux, plus il faut augmenter le nombre de cas, ce qui entraîne des coûts supplémentaires.

La troisième tactique consiste à effectuer un classement systématique des cas déterminés par la théorie de façon à assurer une couverture plus complète du phénomène à étudier. En effet, choisir des informateurs bien ciblés permet d'accroître les possibilités d'obtenir des discours structurés à partir desquels on pourra établir des conclusions. Une telle théorie peut faire référence par exemple à un processus d'intégration d'étrangers dans une société d'accueil dans le cadre d'une étude de la migration, au modèle de recours thérapeutique selon qu'il fait appel à des techniques médicales allopathiques, homéopathiques, d'acupuncture, d'utilisation de plantes, etc. dans le cadre d'études sur la santé.

Cette dernière recommandation est cruciale car elle souligne l'importance d'une règle de décision structurée, théorique pour la sélection des cas telle qu'elle se manifeste dans des sous-structures ou des typologies. De tels outils pourvoient aux besoins de la sélection de cas représentatifs, en supposant que la théorie sous-jacente utilisée soit valide, c'est-à-dire qu'elle prenne en compte les caractéristiques pertinentes pour le phénomène étudié. Cette recommandation peut être utilisée en première approche, pour la sélection des premiers informateurs.

Enfin, le biais d'élite peut être évité en interviewant des personnes qui ne rentrent pas directement dans l'optique de l'étude. Il est important de ne pas négliger les personnes dont les points de vue diffèrent de la majorité, moins soucieuses de préserver la tranquillité et l'équilibre du milieu. Ainsi, plutôt que d'augmenter le nombre d'informateurs, ce qui coûte cher et prend du temps, le chercheur peut s'investir davantage sur le terrain dans des travaux de réduction et d'interprétation.

Au moment de l'interprétation : pondérer et contraster

Au moment d'interpréter les données dont il dispose, le chercheur qualitatif peut avoir recours à différentes tactiques. Il peut pondérer les données selon la qualité de l'informateur et la relation qu'il a eue avec lui, sa position par rapport à l'événement étudié, les circonstances (moment, lieu) du contact. Ceci n'implique pas l'utilisation d'une approche quantitative. Il s'agit plutôt de mettre en évidence ou de nuancer certains propos. Le poids ne s'exprime pas en chiffres mais dans la façon de rendre compte des propos recueillis.

Pour contrôler les résultats en les contrastant, le chercheur peut utiliser par exemple la méthode du groupe témoin. De façon générale, un examen attentif des exceptions ou des extrêmes d'une distribution permet de tester et de renforcer le résultat principal. Non seulement on y teste la généralité du résultat, mais on se protège contre des biais d'échantillonnage. Aller à la recherche et s'interroger sur la signification des cas (personnes, événements, milieux) atypiques permet de mieux comprendre le phénomène étudié. Un cas

atypique peut parfois devenir un cas dominant. On peut s'attacher aux informations contradictoires pour imaginer d'autres explications. On peut aussi chercher des données qui contredisent la conclusion à laquelle on est arrivé, ou qui sont incompatibles avec elle. C'est une version encore plus extrême de la recherche des cas atypiques et des explications concurrentes. Cependant, l'absence de preuves contraires ne peut jamais être une tactique de confirmation décisive.

Le regard porté sur les données

Maintenir un regard critique

Le chercheur peut éprouver des difficultés à maintenir un regard critique sur ce qu'il observe. Il peut avoir tendance à surestimer l'importance et la fréquence des informations immédiates, concrètes. Le chercheur peut alors repérer des récurrences d'éléments ou de combinaisons d'éléments, effectuer des comptages, et relativiser ainsi ses impressions. L'utilisation d'une métaphore pour écrire et synthétiser un phénomène permet d'en envisager les divers aspects² et d'identifier les récurrences.

Opérer des triangulations

Une autre source de biais possible concerne le lien que le chercheur établit entre les données qu'il recueille. Ainsi, l'illusion holiste consiste à accorder aux événements plus de convergence et de cohérence qu'ils n'en ont en réalité, en éliminant les faits anecdotiques. Le chercheur peut faire une triangulation à l'aide de diverses méthodes de recueil de données. Il s'agit de collecter des informations de diverses sources (différents informateurs, divers outils de collecte) sur un même phénomène. La triangulation est supposée confirmer un résultat en montrant que les mesures indépendantes qu'on en a fait vont dans le même sens, ou tout au moins ne le contredisent pas.

Affiner l'étude des relations entre variables

Bien que le chercheur qualitatif analyse des données non numériques, de nombreuses opérations qu'il effectue sont similaires à celui d'un traitement de données quantitatives. Cependant, l'outil n'est pas statistique.

Subdiviser et factoriser

À travers sa recherche des variables pertinentes et des relations entre elles, le chercheur peut avoir recours à deux opérations inverses. La première consiste à subdiviser les variables, la seconde à subsumer le particulier sous le général ou à factoriser, c'est à dire à regrouper un grand nombre de variables sous des thèmes qui résument leurs caractéristiques.

2. Par exemple, la notion de « bouc émissaire » rassemble les éléments relatifs aux normes du groupe, au traitement du déviant, aux rites sociaux, et aux rationalisations sociales (Hubermann et Miles, 1991).

Entre deux variables : différents types de relations

Lorsqu'il étudie la relation entre deux variables, le chercheur qualitatif doit tenir compte du fait que celle-ci peut être directe ou inverse (l'une est élevée lorsque l'autre est faible). Des changements peuvent être apparus dans la même direction ou dans deux directions inverses. Ils peuvent avoir été simultanés ou successifs. La relation peut être réciproque, récursive (un changement de A provoque un changement de B qui à son tour provoque un nouveau changement de A) ou non. Son intensité peut en faire une relation claire, solide, concluante, ou ambiguë, fragile, faible.

Interactions entre trois variables

Une troisième variable peut venir brouiller, affaiblir ou renforcer la relation entre deux variables. La recherche de cette troisième variable permet d'éclaircir deux cas de figures : celui où deux variables vont effectivement ensemble, mais de manière incompréhensible et celui où deux relations qui devraient aller ensemble d'après les hypothèses théoriques de l'analyste ou sa compréhension préliminaire des événements du site ne présentent qu'une relation lointaine ou peu concluante. On évite ainsi les relations fallacieuses pour distinguer entre autres les relations causales (A influence B) directes des relations de type cause commune (A et B sont tous deux influencés par un troisième terme).

Par exemple, si une consultation à l'hôpital est plus souvent suivie d'un décès qu'une consultation dans un centre de santé, ce peut être non pas parce que l'environnement hospitalier est plus mauvais ou que les patients ont fait un trajet plus long, mais parce que les patients attendent plus souvent le dernier moment pour se rendre dans la première infrastructure que dans la deuxième. Il s'agit d'une relation fallacieuse car le fait d'attendre le dernier moment influence à la fois le fait d'aller à l'hôpital et le fait d'y mourir. D'autres variables peuvent aussi intervenir, comme le fait de vivre en milieu rural (lié à la distance) ou dans une région plus exposée, qu'il faudra examiner. Le chercheur construit ainsi une chaîne logique d'indices et de preuves et cherche à atteindre une cohérence conceptuelle ou théorique (Huberman et Miles, 1991).

Étendre l'étude

On peut tenter de reproduire un résultat dans un milieu différent ou auprès d'autres informateurs. Au niveau le plus élémentaire, le chercheur de terrain effectue déjà une reproduction lorsqu'il recueille de nouvelles informations auprès de nouveaux informateurs, à partir de milieux ou d'événements nouveaux. Les nouvelles données renforcent ou précisent les anciennes. En fait on entreprend de recueillir de nouvelles données dans le but de tester la validité et la généralité des anciennes.

À un niveau plus élevé de confirmation, on peut tester une hypothèse émergente dans une autre partie du site ou de l'ensemble des données. Plusieurs explications possibles (rivaux) doivent être gardées jusqu'à ce que l'une d'entre elles s'impose progressivement, en s'appuyant sur des preuves plus nombreuses, plus convaincantes et plus variées. Il faut examiner les hypothèses rivales assez rapidement au cours du travail de terrain, pour éviter un

excès de données. Ceci doit si possible intervenir avant que le plus gros du travail de terrain ne soit accompli (Hubermann et Miles, 1991).

Spécifier les caractéristiques des informateurs

Il est particulièrement important d'explicitier les caractéristiques des informateurs dans les résultats de la recherche. Celles-ci font en effet partie des conditions dans lesquelles ont été obtenues les données. Or, cette spécification est rarement faite. Elle permet de situer l'interlocuteur et l'information qu'il a fournie dans un contexte particulier. Le fait de pouvoir replacer l'informateur dans sa société (son âge, sa position sociale dans la société étudiée, son sexe, sa place au sein de sa famille, ses relations avec ses pairs, son insertion dans un système de hiérarchie et plus largement de relations sociales), par rapport au chercheur (les relations qu'ils ont entretenues, leur première prise de contact, leurs relations au cours du déroulement de l'étude) et à l'ensemble des personnes participant à l'étude (les autres informateurs, les personnes interrogées) est un moyen d'atteindre une plus grande validité. « Dans ce degré de spécification extensif, chaque informateur est étudié comme un exemple parfait, une représentation organique de son expérience culturelle complète » (Fassin, 1990).

La spécification des caractéristiques des informateurs permet au chercheur de déterminer rétrospectivement leur représentativité théorique pour obtenir une perspective plus large qui informe des biais potentiels. Ceci est particulièrement important car « intermédiaire entre le chercheur et la société qu'il étudie, l'informateur joue un double rôle d'interprète de la langue et de la culture. Il ne livre pas seulement une traduction des mots, mais aussi une traduction des concepts, des représentations, des pratiques » (Fassin, 1990). Or, l'informateur est « souvent au centre d'enjeux directement liés à la présence de l'ethnologue et à la position ambiguë, en quelque sorte interculturelle, occupée par l'informateur lui-même, puisqu'il doit adopter un point de vue distant sur sa propre société et parler des siens à un étranger » (Fassin, 1990).

CONCLUSION

Les techniques et tactiques citées ici montrent à quel point les différentes opérations mises en œuvre dans le processus d'une recherche qualitative sont étroitement imbriquées. Elles participent à des degrés divers des trois opérations de traitement des données : la réduction, la présentation des données, l'élaboration et la vérification des conclusions. Elles montrent également que la recherche qualitative ne peut pas être assimilée stricto sensu à une approche inductive. Celle-ci prend certes une place plus importante que dans le cadre d'une étude quantitative, mais chacun de ces modes d'appréhension de la réalité ne peut exister de façon univoque. Le lien entre ces différentes opérations, est ce qui permet au chercheur de développer une analyse et une interprétation appropriées des données qualitatives, et sa problématique. En effet, dans l'ensemble de sa démarche, il est important que le chercheur pense toujours en termes conceptuels, traduise les réflexions d'ordre affectif ou interpersonnel en réflexions plus théoriques, ne perde jamais de vue les questions de recherche qui lui sont centrales.

BIBLIOGRAPHIE

- BARDEM, I., GOBETTO, I., 1995, *Maux d'amour, Vies de femmes. Sexualité et prévention du sida en milieu urbain africain*, Paris, L'Harmattan, coll. « Santé et sciences humaines », 174 pp.
- BERTAUX, D., 1997, *Les récits de vie. Perspective ethnosociologique*, Paris, Nathan, sous la direction de François de Singly, coll. « Universités », 128 pp.
- BERTAUX-WIAME, I., 1980, « Une application de l'approche autobiographique. Les migrants provinciaux dans le Paris des années vingt », *Ethnologie française*, n° 2, 1980, pp. 201-205.
- CALVES, A.-E., 1997, « Premarital sexual activity and childbearing in Cameroon : social disorganization or rational strategy ? » Université de Montréal, département de démographie, paper to be presented at the Population Association of America, Washington D.C.
- CARAE, M., HOLMES, K., (édit.), 2001, *The multicentre study of factors determining the different prevalences of HIV in sub-saharan Africa*, AIDS, vol. XV, supplement 4, August, IAS, 132 pp.
- JOHNSON, J., 1990, *Selecting ethnographic informants*, Newbury Park, Sage Publications, Qualitative Research Methods, vol. XXII, 96 pp.
- KRUEGER, R. A., 1988, *Focus groups. A practical guide for applied research*, London, Sage publications, 196 pp.
- LALIVE D'EPINAY, C., 1990, Récit de vie, Ethos et Comportement : pour une exégèse sociologique, in Rémy, J., Ruquoy, D. (dir.), *Méthodes d'analyse de contenu et sociologie*, Bruxelles, Facultés universitaires Saint-Louis, pp. 37-68.
- LAPERRIERE, A., 1982, « Pour une construction empirique de la théorie : la nouvelle école de Chicago », *Sociologie et sociétés*, vol. XIV, 1, pp. 35-41.
- LEWIS O., 1963. *Les enfants de Sanchez, autobiographie d'une famille mexicaine*, Paris, Gallimard, (trad. de l'anglais parue en 1961), coll. « Tel », 640 pp.
- LOENZEN, M. de, 2002, *Connaissances et Attitudes face au VIH/sida*, Paris, L'Harmattan, coll. « Populations », 269 pp. + 11 pp. d'annexes.
- MUCCHIELLI, A., 1996. *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines et sociales*, Paris, Armand Colin, 275 pp.
- POIRIER, J., CLAPIER-VALLADON, S. et RAYBAUT, P., 1983, *Les récits de vie, théorie et pratique*, Paris, PUF, coll. « Le sociologue », 240 pp.
- THOMAS, W. I., ZNANIECKI, F., 1996, *The Polish Peasant in Europe and America*, Berkeley, University of California Press.
- THOMPSON, P., 1999, « Family life and work experience before 1918 », Qualidata, Louise Corti, November.
- WYNANTS, B., 1990, « Le projet de l'analyse de contenu en sociologie », in Rémy, J., Ruquoy, D. (dir.), *Méthodes d'analyse de contenu et sociologie*, Bruxelles, Facultés universitaires Saint-Louis.

Loenzien Myriam de (2006)

Processus de la recherche et traitement des données
qualitatives

In : Loenzien Myriam de (dir.), Yana S.D. (dir.), Gérard
H. (préf.)

*Les approches qualitatives dans les études de
population : théorie et pratique*

Paris (FRA) ; Paris : Ed. des Archives Contemporaines ;
AUF, p. 107-129. (Manuels)

ISBN 2-914610-36-X